L'ANJOU ROUGE

NPA 49

Le gouvernement ne fait que semblant de lâcher (un peu)…

Ce jeudi 17 mars et après, amplifions la mobilisation contre la loi travail !

Mercredi 9 mars, à plus de 5000 en Anjou, à plusieurs centaines de milliers dans tout le pays, nous avons manifesté contre le projet de Loi travail, contre une remise en cause fondamentale du droit du travail par inversion de la hiérarchie des normes (voir plus bas). Face à l'ampleur de cette mobilisation, le gouvernement a dû modifier son projet : il fait semblant de reculer. Son objectif est de tenter de rallier à son projet rétrograde des organisations syndicales abusivement qualifiées de « réformistes » et de calmer les députés PS plus ou moins « frondeurs »

Beaucoup de bruit pour rien ou presque

M. Valls a mis en scène une prétendue nouvelle version du projet de loi. Sur les 27 graves attaques du projet de loi listées sur le site « Loi travail non merci » (http://loitravail.lol/; près de 1.300.000 signataires !), une serait retirée (le passage possible à 10h/jour et 40h/semaine du temps de travail des apprentis, qui choquait évidemment la jeunesse !) et trois modifiées. Afin de permettre à la direction de la CFDT de justifier son ralliement, M. Valls a partiellement renoncé au plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif (celui-ci ne serait plus obligatoire mais « indicatif ») et le contrôle des licenciements économiques passerait par les juges. Mais en pratique, ces juges n'auront ni le temps ni la volonté de s'opposer aux patrons. Rien de fondamental n'a en fait été modifié. Ainsi, la mise en œuvre des forfaits-jours dans les PME et des astreintes ne serait-elle pas décidée unilatéralement par les patrons mais pourrait être imposée par accords d'entreprise. M. Valls a prétendu mettre en place une taxation des CDD, mais en réalité, celle-ci dépend de la négociation entre partenaires sociaux dans le cadre de l'assurance-chômage. Et il maintient la possibilité de réduction à 10% du taux de toutes les heures supplémentaires…

Berger, nous ne sommes pas des moutons !

Les quelques miettes concédées par le pouvoir semblent satisfaire L. Berger, secrétaire général de la CFDT, et la fédération des corpos étudiantes, la FAGE.

C'était l'objectif du gouvernement qui cherche avant tout à briser l'élan de la mobilisation entamée le 9 mars. Mais ces pseudos reculs ne changent rien. En effet, le cœur de la « Loi travail » n'est en aucune manière attaqué.

Le **renversement de la hiérarchie des normes** reste l'objectif fondamental du gouvernement. Ce renversement mettrait les droits fondamentaux des salariéEs (jusqu'ici garantis par le Code du travail) sous la menace d'accords d'entreprise obtenus par le chantage à l'emploi et des tractations avec des syndicats qui se coulent dans le moule du libéralisme.

Jusqu'au 24 mars, date de la présentation de la loi devant le Conseil des ministres, les tractations, les pressions du patronat vont se poursuivre, s'amplifier comme la tentative de convaincre l'opinion publique de la justesse de ce projet réactionnaire. Il faut les contrer par notre mobilisation.

Toutes et tous ensemble, imposons le retrait du texte !

Toutes et tous les jeunes et salariéEs du privé comme du public sont concernéEs par cette attaque. La loi travail vise d'abord ceux et celles du privé mais les mêmes projets sont à l'œuvre ou projetés à l'hôpital (réforme Hirsch), à la SNCF (casse du statut suite à la réforme ferroviaire). Cette régression accompagne l'austérité appliquée à toute la Fonction publique au travers du PPCR et les attaques contre les droits des chômeurs/euses. Ce projet de loi ne ferait pas reculer le chômage, il permettrait au contraire de faciliter les licenciements.

Pour bloquer ces projets, ces reculs, pour obtenir le retrait du projet de loi travail, nous devons construire un rapport de forces à la hauteur de l'attaque. Les organisations syndicales, les organisations de jeunesses engagées unitairement dans la mobilisation appellent à une nouvelle journée de manifestation le 24 mars en préparation de la grande journée de grève du 31 mars. La fonction publique sera également mobilisée le 22 mars.

Construire le rapport de forces passe par inévitablement par le **développement de la grève**. Nous devons mettre à profit chacune de ces journées pour convaincre autour de nous que c'est seulement en bloquant l'économie, par la grève, que nous ferons reculer le gouvernement et le grand patronat.

POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL,

développons la grève et notre mobilisation dans la rue !

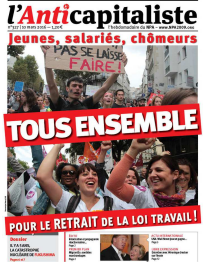

NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE 49

npa49@yahoo.fr - npa49.free.fr - Facebook : L'Anjou rouge

Ne pas jeter sur la voie publique